

Contrat d'inscription

Pour toute question, veuillez-vous référer à l'adresse suivant : info@arcamusica.com

Informations de l'élève

***Note :**

Les champs marqués d'un astérisque () sont obligatoires et doivent être remplis avant de valider l'inscription.*

Nom de l'élève*	
Prénom de l'élève*	
Date de naissance*	
Adresse postale* <i>(rue, numéro, code postal, ville, pays)</i>	
Numéro de téléphone* <i>(si l'élève en possède)</i>	
Email* <i>(si l'élève en possède)</i>	

Informations du Représentant Légal (si nécessaire)

Nom du représentant légal*	
Prénom du représentant légal*	
Adresse* Si différente de l'adresse de l'élève <i>(rue, numéro, code postal, ville, pays)</i>	
Numéro de téléphone*	
Email*	

Informations d'inscription

Cours souhaité*	<input type="checkbox"/> Instrument avec Atelier (instrument à préciser plus bas) <input type="checkbox"/> Instrument sans atelier (instrument à préciser plus bas) <input type="checkbox"/> Cours à la carte (instrument à préciser plus bas) <input type="checkbox"/> Solfè'jeux <input type="checkbox"/> Instrumentissimi (instrument à préciser plus bas) <input type="checkbox"/> Baby-Maestro <input type="checkbox"/> Toddler-Maestro <input type="checkbox"/> Mini-Musiciens <input type="checkbox"/> Comédie musicale
Choix d'instrument* <i>(Sauf pour Mini musiciens, baby maestro, toddler maestro, comédie musicale et solfe'jeux)</i>	<input type="checkbox"/> Piano <input type="checkbox"/> Violon <input type="checkbox"/> Violoncelle <input type="checkbox"/> Clarinette <input type="checkbox"/> Chant <input type="checkbox"/> Harpe <input type="checkbox"/> Guitare
Jour et horaire de préférence	
Durée * <i>(30, 45 ou 60 minutes)</i>	
Professeur souhaité <i>(veuillez vérifier selon l'horaire)</i>	
Date du premier cours*	
Paielement des écolages souhaité* <i>(Mensuel, Trimestriel ou annuel)</i>	

CONDITIONS GENERALES

Nous vous remercions de lire attentivement les conditions générales. Si vous avez des questions, nous serons heureux de vous répondre par e-mail à info@arcamusica.com, par téléphone ou message au +41 78 914 80 85 ou +41 79 940 34 99.

Frais d'inscription et frais de scolarité

Arca Musica propose des inscriptions pour des cours particuliers dans les instruments suivants : Piano, Violon, Violoncelle, Clarinette, Harpe, Guitare (classique, électrique et basse) et Chant

(classique et jazz). L'école propose également des cours collectifs et des ensembles tout au long de l'année, pour des étudiants de tous âges et de tous niveaux.

Les inscriptions pour tous les cours (sauf les cours à la carte) se font sur une base annuelle, comme indiqué ci-dessous. Pour obtenir une copie du calendrier académique du semestre en cours, veuillez consulter le site www.arcamusica.com/a-propos-de-nous/calendrier.

- **Année scolaire** : 34 semaines, de fin août-début septembre à mi-fin juin (selon notre calendrier scolaire).
- **Frais administratifs annuels** : 60 CHF (payable une fois par an).

Les frais de scolarité pour les cours particuliers, collectifs et les ensembles sont indiqués avec chaque offre de cours. Ces frais ne couvrent pas le coût des livres de musique et/ou autres matériels d'étude. Les étudiants en cours particuliers doivent fournir leurs propres instruments, sauf dans les cas du piano, de la harpe et des enceintes pour la guitare électrique et la basse.

Frais de scolarités

(Comme indiqué sur notre site : www.arcamusica.com)

Cours de groupe	
Baby-Maestro (6 mois à 18 mois)	115 CHF / mois
Toddler-Maestro (18 mois à 36 mois)	136 CHF / mois
Mini-Musiciens (3 à 5 ans)	153 CHF / mois
Instrumentissimi (cours de groupe d'instruments : pianissimi/ guitarissimi / violimini)	153 CHF / mois
Comédie musicale pour adultes (dès 14 ans)	156 CHF / mois
Comédie musicale pour enfants (6-14 ans)	156 CHF / mois

Cours Individuels			
Cours Individuels avec Ateliers (27 cours individuels et 7 ateliers)	30 minutes par semaines : 176.5 / mois	45 minutes par semaines : 246.7 / mois	60 minutes par semaines : 303.4 / mois
Cours Individuels sans Ateliers (34 cours individuels)	30 minutes par semaines : 187 / mois	45 minutes par semaines : 275.4/ mois	60 minutes par semaines : 346.8/ mois

Cours privés à la carte		
Cours élèves adultes	45 minutes par cours : 450 / pour un minimum de 5 cours sur 5 mois	45 minutes par cours : 600 / pour un minimum de 5 cours sur 5 mois

Les tarifs indiqués sont valables pour l'année académique en cours (2024-2025). En cas de renouvellement tacite de l'inscription pour l'année suivante, les nouveaux tarifs, s'ils venaient à changer, seront communiqués avant le 1er juin. L'élève ou son représentant légal aura alors la possibilité de résilier l'inscription sans frais supplémentaires jusqu'au **15 juillet**. En l'absence de résiliation avant cette date, les nouveaux tarifs seront appliqués pour l'année suivante.

Les cours particuliers peuvent commencer à tout moment dans l'année. Des délais et des exigences préalables peuvent s'appliquer à certains cours et ensembles, et certains cours basés

sur l'accumulation des connaissances peuvent ne pas accepter d'inscriptions après les premières semaines du semestre. Lors de l'inscription après la première semaine du semestre, les frais de scolarité seront calculés au prorata en fonction de la semaine d'inscription.

Cours d'essai

Le cours d'essai est offert lors d'une inscription définitive. Le délai entre la date du cours d'essai et une inscription définitive est de 15 jours. Au-delà de ce délai, le cours d'essai sera facturé 40 CHF. Chaque élève a le droit à un cours d'essai gratuit. En cas de demande d'un deuxième cours d'essai, même pour un instrument différent, ce cours sera facturé au tarif d'un cours d'essai.

Durée d'engagement

La date du premier cours et la signature du présent contrat marquent le début de votre engagement pour l'année académique en cours. Toute inscription après le début de l'année sera ajustée en fonction des semaines de cours restantes. L'engagement se renouvelle tacitement chaque année, sauf en cas de résiliation dans le délai convenu (voir section Résiliation). **Toutefois, les cours de petite enfance (Baby Maestro, Toddler Maestro et Mini Musiciens) ne sont pas concernés par ce renouvellement tacite et se terminent automatiquement à la fin de chaque année scolaire.**

En cas de modification, un avenant au contrat devra être signé et envoyé par mail à info@arcamusica.com

Rabais

Les étudiants peuvent bénéficier de rabais dans les cas suivants :

- Réduction de 5 % sur le montant le plus bas des frais de scolarité pour les familles à partir du deuxième enfant inscrit.
- Réduction de 5 % lorsque vous parrainez un ami. Cette réduction est valable une seule fois par année académique et n'est pas cumulable en fonction du nombre de personnes parrainées. La réduction s'applique uniquement à un nouvel élève qui n'a jamais été inscrit chez Arca Musica et qui s'inscrit grâce à votre parrainage.
- Réduction de 5 % si vous réglez le montant de l'écolage annuel. Cette réduction ne s'applique que pour une inscription effectuée avant le 15 octobre de l'année scolaire en cours.

Veillez noter que les réductions ne sont pas automatiquement ajoutées aux factures et que les familles qui souhaitent bénéficier de réductions spéciales doivent contacter le bureau d'inscription AVANT de régler la facture en totalité.

Une fois qu'une facture a été réglée en totalité, les réductions ne peuvent pas être ajoutées et ne seront pas appliquées rétroactivement aux frais de scolarité.

Veillez noter : les réductions de frais de scolarité ne sont pas cumulables avec l'aide financière.

Résiliation

La résiliation de l'inscription doit être signifiée au plus tard le **15 juillet** de l'année scolaire courante, date du timbre-poste faisant foi. Au-delà de cette date, l'équivalent de 50% de l'écolage annuel de l'année suivante, sur la base de l'écolage de l'année précédente, sera facturé.

Assurance

Arca Musica ne couvre pas les éventuels accidents ; chaque élève et accompagnant doit être couvert au bénéfice d'une assurance accident ainsi que d'une assurance responsabilité civile.

Encadrement

Les élèves sont en permanence encadrés par des professionnels lors des cours. Avant et après le cours, les élèves ne sont pas sous la responsabilité d'Arca Musica.

Discipline

Tout élément perturbateur ou mettant en danger sa personne ou les autres par un comportement inadapté, pourra être renvoyé après avertissement, sans prétention de remboursement. Un comportement inadéquat des accompagnants de l'élève peut également amener au renvoi dudit élève après avertissement.

Modification d'horaires

Arca Musica se réserve le droit de modifier les horaires des cours, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas d'incompatibilité avec l'horaire modifié, un remboursement sera proposé.

REGLEMENT DES ECOLAGES

COORDONNÉES DE PAIEMENTS

Vous pouvez effectuer le paiement des frais de scolarité par les moyens suivants :

- Par carte bancaire, selon la facture envoyée via la plateforme d'organisation utilisée par Arca Musica
- Par virement aux coordonnées suivantes :
 - **ARCA Entreprise Sarl**
Route d'Yverdon 8, 1028 Préverenges
 - **IBAN** : CH 46 8080 8007 8784 2521 8
 - **BIC-SWIFT** : RAIFCH22

Nous vous remercions de bien préciser les informations suivantes si vous utilisez le compte bancaire au lieu de la plateforme

- Nom de famille correspondant à l'inscription
- Si vous payez pour le compte de quelqu'un ou si l'élève n'a pas le même nom de famille que vous

PLANS DE PAIEMENTS

Sauf dans les cas des cours à la carte, tous les écolages sont dû pour une année après l'acceptation de l'inscription.

L'école accepte les paiements et délivre des factures de manière **trimestrielle** et **annuelle**.

Si vous désirez payer de manière mensuelle, nous vous remercions de le préciser au moyen du formulaire lors de votre inscription.

Veillez noter que si vous manquez la date limite pour un paiement annuel, vous passerez automatiquement dans un plan de paiement trimestriel. Vous serez redevable du montant total sans réduction.

Les paiements sont dû 7 jours ouvrables avant le début de la période de cours correspondante : par exemple, si vous commencez le 1er septembre 2023, vous devrez régler le paiement des mois de septembre, octobre et novembre au maximum le 23 août 2023.

RETARDS DE PAIEMENTS

Sur chaque facture se trouve une date de délai de paiement.

- Premier rappel : 15 jours après la date indiquée sur la facture, rappel non facturé
- Deuxième rappel : 30 jours après la date indiquée sur la première facture, rappel facturé 30CHF
- Troisième rappel : 45 jours après la date indiquée sur la première facture, rappel facturé 60CHF, dernière sommation avant inscription aux poursuites
- Quatrième rappel : 60 jours après la date indiquée sur la première facture, envoi de lettre recommandée prévenant l'inscription aux poursuites facturée 10 CHF, rappel facturé 100 CHF, frais de poursuites facturés facturés 200 CHF.

DROITS A L'IMAGE

Les cours de groupe de la petite enfance (Baby-Maestro, Toddler-Maestro et Mini-Musiciens) font l'objet d'un enregistrement vidéo systématique. Nous nous servons de ces enregistrements uniquement dans le but de faire un retour des activités chaque semaine sous forme de journal aux parents qui participent au cours et dans le cadre de formations internes des enseignants à Arca Musica.

Dans le cas où nous souhaiterions utiliser ces images dans nos sites ou nos réseaux, nous ferons une demande d'autorisation écrite auprès des parents des enfants qui apparaissent de manière reconnaissable dans les enregistrements ou les documents relatifs aux cours.

***Note :**

Les champs marqués d'un astérisque () sont obligatoires et doivent être remplis avant de valider l'inscription.*

Date et lieu*	Signature de l'élève ou du représentant légal*